

# ASSEMBLÉE NATIONALE

31 janvier 2014

---

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE - (N° 1627)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AE310

présenté par  
M. Dufau, rapporteur

-----

### ARTICLE 2

### RAPPORT

A l'alinéa 99, supprimer les mots:

": le processus de révision des priorités sectorielles et géographiques"

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à mettre en adéquation le titre de la partie 1.5 avec son objet, qui n'est pas restreint au seul processus de révision de la politique.